

VENDREDI 30 MAI 2008

VISITE ECOLE PRIMAIRE SZKOLA PODSTAWOWA à VARSOVIE

Cette école a conçu un programme expérimental et reçoit des enfants âgés de 7 à 11 ans et de 6 ans en classe maternelle préparatoire. Les classes sont réparties en 6 niveaux dans le primaire, 3 dans le collège et 4 au lycée

Cette école accueille 800 enfants et emploie en plus du personnel scolaire 2 pédagogues scolaires et un socio thérapeute.

Une des spécificités de cette école est d'accueillir des enfants venant de familles en difficulté.

Un programme particulier a été mis en place pour les enfants qui ne fréquentent pas l'école et les enfants de 5 ans peuvent être admis dans ce programme.

Le financement de l'école est assuré par la ville.

Le programme de la journée est réparti de 8h à 15 h, horaire réservé aux activités de préparation à l'école mais les jeunes peuvent rester jusqu'à 17 h L'école est gratuite ainsi que les repas.

Le but de cette école est de préparer les enfants à l'école.

Dans cette école un psychologue scolaire est embauché à plein temps contrairement aux autres écoles où il n'est embauché qu'à temps partiel.

C'est la seule école qui a un poste de socio thérapeute qui intervient sur le groupe à la demande des professeurs sur le « conflit interpersonnel », le « conflit de groupe » et qui travaille avec des groupes de familles.

Toute l'équipe est régulièrement en partenariat avec les assistants sociaux, les psychologues, les intervenants des centres médico-psychologiques, des centres socio-thérapeutiques et des centres d'action sociale.

Une formation permanente : « comment aborder ces publics en difficulté » (problème d'alcool, de violence..) a été mise en place.

Une cellule scolaire a été créée : elle est composée d'un policier et d'un policier municipal et elle est gérée par la ville mais au collège le policier est embauché à temps partiel par la structure. Dès que des débordements, des bagarres dans la cour se produisent, un numéro spécial est appelé. La cellule scolaire fait un rapport de l'évènement à la police qui gère ce conflit en le classant sans suite ou en poursuivant pour délit

De plus des caméras vidéo avec enregistrements sont installées avec écrans de surveillance dans le bureau de la directrice.

La participation des familles aux réunions scolaires est obligatoire une fois par mois

Si les parents ne se déplacent pas, dans un premier temps un courrier leur est adressé, puis les pédagogues scolaires se rendent au domicile et si la famille est suivie par un « Kurator » social, l'école le contacte.

Le « Kurator » Général dépend du ministère de la justice, et les « Kurators » sociaux interviennent par quartier parfois même dans la rue et se déplacent au domicile des parents.